

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 04 novembre 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	23 + 4 pouvoirs	24 octobre 2025	24 octobre 2025

N° délibération	Objet
2025-118	Convention de partenariat pluriannuelle 2025-2027 avec l'association SeSAM Bretagne

Le 04 novembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT, Marc QUEMENER,

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Barbara PERRON, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU à Marie-Noëlle JAFFRE

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHERS, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Eric PRIGENT

Rapporteur : Anne ROLLAND

L'association « SÉSAM » Bretagne porte le dispositif « Point Accueil Ecoute Jeunes » (PAEJ) sur l'ensemble du Pays COB.

Le PAEJ est un dispositif national qui s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans, il propose un accueil inconditionnel, sans formalité administrative, anonyme, confidentiel et gratuit. Le PAEJ permet de soutenir des adolescents et jeunes adultes qui souhaitent faire le point, être écoutés, prendre le temps d'échanger sur une question singulière.

Il peut également s'agir d'adolescents et de jeunes adultes qui rencontrent diverses difficultés : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, difficultés scolaires, relationnelles ou sociales, violences, santé. Le service s'adresse aussi aux parents en questionnement ou en difficultés avec leur enfant, adolescent, jeune adulte. Il est accessible également aux professionnels ou bénévoles en relation avec des jeunes, démunis face à certains comportements et qui ont besoin d'en parler, de recevoir un appui.

Le PAEJ du Pays COB, intitulé « Oxyjeunes », est animé par deux psychologues cliniciennes et un éducateur spécialisé. Il dispose d'un local à Carhaix, d'antennes à Pleyben, Gourin et Rostrenen, ainsi que de lieux d'accueil régulier, notamment au collège de Huelgoat.

En début d'année 2025, l'association SÉSAM a sollicité Monts d'Arrée Communauté pour une subvention de 2 190 €, dans un contexte de baisse importante de ses financements départementaux (- 42 500 € entre 2023 et 2024). Cette réduction a fortement fragilisé la structure.

Au regard des besoins croissants d'accompagnement des jeunes et du rôle spécifique du PAEJ « Oxyjeunes » (seul dispositif gratuit d'écoute psychologique sur le territoire), la commission « Services à la population » a envisagé la mise en place d'une convention triennale (2025-2027).

La contribution financière annuelle proposée est celle envisagée par la commission Services à la population soit 2.000 €/an.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, des membres présents et représentés d'autoriser le Président à signer une convention de partenariat avec l'Association SeSAM Bretagne, tel que présenté, pour la période 2025-2027.

Le projet de convention est annexé à la délibération

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

Le secrétaire,

